

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 11 heures, le conseil municipal est réuni en séance ordinaire au lieu habituel sous la présidence du maire, Christian CLAVEL.

### Sont présents :

- madame Marie-Anne PRINCE,
- madame Céline DESHONS,
- madame Madeleine CAZES,
- madame Monique BARRAT,
- madame Fabienne MAJUREL,
- madame Elisabeth BOUVET,
- monsieur Frank DUBIEZ,
- monsieur Christophe GROUSSET,
- monsieur Augustin VIEILLARD-BARON,
- monsieur Eric MALCOSTE,
- monsieur Christian CLAVEL

### **ORDRE du JOUR**

**A- APPROBATION du COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 juin 2020**

**B- DELIBERATIONS :**

**Elections des délégués(ées) pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

- 1- délégué(ée) titulaire (1)
- 2-délégués (ées) suppléants (3)

---

Le maire, président de séance, après avoir fait l'appel nominatif des présents constate que le quorum est atteint. Le conseil peut donc délibérer valablement.

Mme Madeleine Cazes est élue secrétaire de séance

Mmes Princé, Barrat, Deshons et M Vieillard-Baron de par leur qualité de conseillers(eres)les plus agés(ées) ou les plus jeunes occuperont les fonctions d'assesseurs.

Le maire après avoir rappelé que les élections sénatoriales sont programmées pour le 27 septembre 2020 et que la commune doit désigner 1 délégués titulaire et 3 délégués suppléants, précise que le vote se fera à bulletin secret mais que compte tenu de la situation sanitaire on ne passera pas par l'isoloir mais une urne sera présentée devant chaque membre du conseil par Frank Dubiez (1°Adjoint) et que chacun pourra y déposer son bulletin de vote. Pour être élu il faut obtenir la majorité absolue et si après le 1° tour personne n'a la majorité absolue un 2° tour sera organisé et si ce 2° tour ne fait pas apparaître de majorité absolue l'élection se fera au 3° tour avec la majorité relative. Il précise également que pour les délégués suppléants en cas d'égalité des voix l'ordre sera établi en fonction de l'age de chaque élu (ue)

### **Délibération N°1 Election du délégué titulaire.**

Il propose donc de procéder à l'élection du délégué titulaire et demande aux candidats de se manifester.

M. Christian Clavel Maire est le seul candidat.

Résultats : Nombre de votants=11 – nombre de bulletins dans l'urne = 11 - M. Clavel 11 voix

**M. Clavel est déclaré élu délégué titulaire de la commune de Cros pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.**

### **Délibération N°2 Elections des délégués suppléants Nombre:3**

**Election du 1° suppléant :**

Céline Bouvier est candidate .

Résultats : Nombre de votants=11 – nombre de bulletins dans l'urne = 11 - Mme Bouvier = 11 voix

**Mme Bouvier est déclarée élue déléguée suppléante de la commune de Cros pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.**

**Election du 2° suppléant :**

Monique Barrat est candidate .

Résultats : Nombre de votants=11 – nombre de bulletins dans l'urne = 11 - Mme Barrat = 11 voix

**Mme Barrat est déclarée élue déléguée suppléante de la commune de Cros pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

**Election du 3° suppléant :**

Elisabeth Bouvet est candidate .

Résultats : Nombre de votants=11 – nombre de bulletins dans l'urne = 11 - Mme Bouvet = 11 voix

**Mme Bouvet est déclarée élue déléguée suppléante de la commune de Cros pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

**Les résultats étant acquis le nombre de suffrages obtenus étant identique pour les 3 candidates l'ordre des suppléants est donc établi en fonction de l'age de chaque élue et est le suivant :**

**1° suppléant Mme Barrat née le 30 juin 1949**

**2° suppléant Mme Bouvet née le 21 Aout 1955**

**3° suppléant Mme Deshons née le 01 Aout 1971**

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance à 12h

la secrétaire de séance